

**Seul l'exposé prononcé fait foi**

**Séminaire médias du 26 novembre 2004**

**«Dynamique fiscale et concurrence internationale»**

## **Le regard extérieur: harmonisation ou concurrence fiscale?**

Christoph Spengel, professeur à l'Université de Giessen/ZEW Mannheim

### **Résumé**

- Dans l'Union européenne, la charge fiscale pesant sur les entreprises est très variable.
- L'élargissement de l'UE n'a pas accru le fossé fiscal sur le marché intérieur ; toutefois, à l'exception de Malte, les nouveaux adhérents à l'UE comptent parmi les pays à faible fiscalité.
- Les grandes différences fiscales dans l'Union européenne sont susceptibles d'influencer les décisions d'investissements, d'implantation et de financement des entreprises sur le marché intérieur.
- Les défis en matière d'imposition des sociétés dans l'UE résident dans les grands écarts de fiscalité, dans la coexistence de 25 systèmes fiscaux différents ainsi que dans la jurisprudence de plus en plus étoffée de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE).
- La Commission européenne et la plupart des Etats membres partagent l'avis qu'il faut un minimum de coordination ou d'harmonisation fiscale pour faire face à ces défis.
- L'UE a enregistré récemment des succès notables en matière d'harmonisation fiscale.
- A long terme, une assiette fiscale harmonisée (consolidée) est susceptible d'éliminer d'importantes entraves dans les activités commerciales transfrontalières l'UE; il s'exerce ainsi une pression à l'harmonisation des taux fiscaux (taux fiscaux minimums).